



Romont, le 3 mars 2026

Élections communales de Romont :

Initier enfin un développement économique, écologique et social contrôlé – et encaisser cash !

Madame la rédactrice,
Monsieur le rédacteur,

Votre article sur le débat électoral du 24 février au Bicubic a retenu mon attention. Un point m'a frappé : aux Verts qui demandent de créer un écoquartier dans la zone Gare pour dynamiser Romont, Monsieur le Syndic répond qu'un tel projet est irréalisable avant 30 ou 40 ans et qu'il coûterait au moins 500 millions.

Notre Syndic oublie qu'il suffit d'initier un Plan d'aménagement de détail – ce qui ne prend pas 40 ans – pour attirer illico les promoteurs immobiliers. On l'a vu à Arruffens : à peine le PAD cadre avalisé, les gabarits ont jailli du sol ! Pourquoi ? Parce que les terrains à bâtir se font rares depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'aménagement du territoire. Les promoteurs sont donc en permanence aux aguets. Or, le secteur Gare est l'un des rares endroits dans lesquels il est encore possible de concrétiser des concepts urbanistiques high end. Il faut donc agir rapidement pour éviter que des opérations immobilières non concertées ruinent tout espoir de doter Romont d'un quartier exemplaire.

Et lorsque Monsieur le Syndic clame que ce projet coûtera au moins 500 millions, il oublie que ce projet ne sera pas financé par les deniers publics, mais par des investisseurs privés – et surtout il passe sous silence que...

...si l'écoquartier affichait une valeur fiscale de 500 millions, il rapporterait annuellement 1,5 million d'impôt immobilier à la Commune !

À bon entendeur !

Daphné Roulin, présidente Les Vert·e·s Glâne